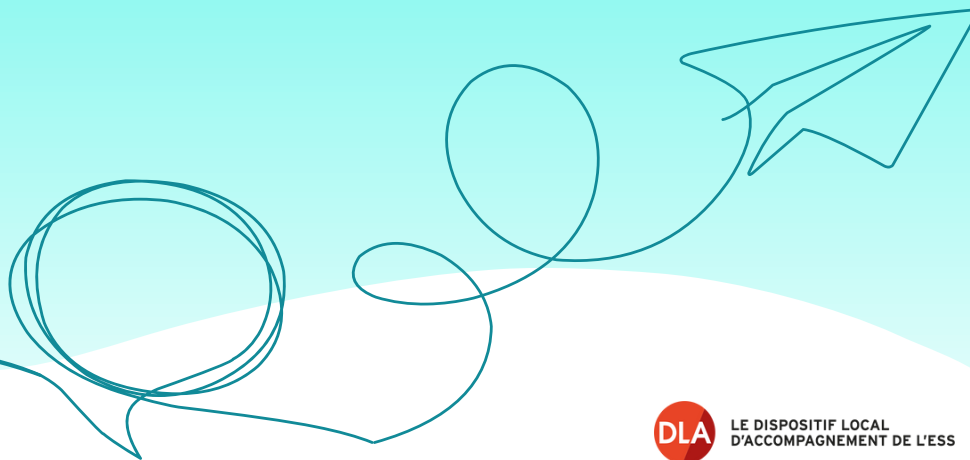


ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ensemble sur leur chemin de réussite



NOUS SOMMES TOUS
DIFFERENTS
ÇA NOUS FAIT UN POINT
COMMUN

Sommaire



- 4** La vision de l'Atelier du Développement
- 5** Notre engagement responsable
- 7** Vous rendre la formation agréable
- 9** Cartographie de nos partenaires d'action pour votre réussite !
- 12** Questionnaire d'accueil et d'analyse des besoins



La vision de L'Atelier du Développement



De manière réglementaire, l'accessibilité généralisée des personnes en situation de handicap à l'ensemble des dispositifs de droit commun, posée par la loi dite « loi Handicap » du 11 février 2005, se traduit en matière de formation professionnelle par une obligation nouvelle des organismes de formation d'adapter les modalités de la formation aux besoins liés aux handicaps par la mise en œuvre d'un accueil à temps partiel ou discontinu, d'une durée adaptée de formation, de modalités adaptées d'animation et de validation...

En lien avec nos valeurs, cette charte garantit aux personnes en situation de handicap un bon accompagnement au sein de notre organisme de formation, la possibilité d'accéder à la formation en ayant à disposition une offre de service lisible, la prise en compte des besoins spécifiques autant que faire se peut ou tout du moins l'écoute attentive de la demande et l'orientation vers une solution adaptée.

Nos valeurs

Humanisme & Souveraineté

Pour une communauté de femmes et d'hommes interconnectés dans leurs différences.
Notre crédo : co-construction et coresponsabilité.

Ouverture

Un postulat : la différence comme ressource, l'accueil de chacun dans sa singularité, accueil de la diversité et inclusion.

Partage

La solidarité n'est pas un vain mot pour nous. Notre modèle économique autant que nos pratiques nous engagent à cet endroit.

Expérimentation & Apprenance

Réinventons tous les jours notre manière d'appréhender le monde et testons sans cesse des solutions émergentes.

Notre engagement responsable

L'Atelier du Développement n'a pas attendu la loi PACTE pour contribuer à son échelle par des actions simples aux enjeux sociétaux actuels et s'engage pour plus d'équité sociale et d'accueil des singularités depuis sa création. 2 axes : Solidarité & Inclusion.

Des valeurs, une ouverture et des pratiques

L'ouverture est une valeur, un mode de pensée et du concret ! L'ouverture valorise la diversité et permet à toute personne (avec ou sans handicap) d'avoir réellement la possibilité de s'inscrire dans un écosystème, de tisser des liens significatifs et d'y contribuer pour les autres et pour elle-même. Ni plus, ni moins. Pour nous, toute personne a de la valeur et a accès aux services de L'Atelier du Développement. Et nous avons à coeur de créer un juste accompagnement quelque soit la singularité.

Nos pratiques d'inclusion sont garanties par une charte interne accessible à tous sur le site internet. Un contact interne est dédié à ce sujet pour être au plus près des besoins et soutenir les adaptations utiles.

Notre politique Handicap est une politique raisonnée et pragmatique, dimensionnée à notre entreprise et qui met en valeur, avant tout, l'accueil des situations individuelles.

Nous adhérons depuis 2022 à la Charte des Référénts Handicap Bretagne Agefiph pour rester en veille et continuer à faire progresser notre engagement.



Notre engagement responsable

Accueil

Accueillir et écouter chaque demande de personnes en situation de handicap sans discrimination et avec attention.

Prise en compte & Accompagnement

Prendre en compte les besoins spécifiques, c'est

- > **Annoncer d'emblée l'accessibilité effective** de la formation sur le programme : accessible à tout type de handicap / accessible sous conditions (A préciser éventuellement) / non accessible aux personnes en situation de handicap
- > **Adapter notre méthodologie** d'intervention, autant que faire se peut,
- > **Sensibiliser toute l'équipe pédagogique, technique et administrative** sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Sensibilisation

Diffuser la « Charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap » dans un espace accessible à tous, afin d'informer stagiaires et acteurs de l'entreprise des engagements pris. Sensibiliser les intervenants externes aux bonnes pratiques.



Vous rendre la formation agréable // Mieux accueillir

Vous nous avez partagé votre situation particulière, votre situation de handicap et nous y sommes attentifs et nous souhaitons vous garantir le meilleur accompagnement au sein de notre organisme de formation. Soyez-en convaincus, sécuriser les parcours des apprenants dans la diversité de leurs profils avec un enjeu important pour l'Atelier du Développement. Et nous faisons de notre mieux pour vous écouter, accueillir vos besoins spécifiques, vos attentes.

Notre postulat : votre pouvoir d'agir est prioritaire. Vous avez un handicap visible, co-construisons l'appui à vos côtés. Votre handicap n'est pas visible, la question de la reconnaissance de vos difficultés en parcours est soulevée. Votre handicap est légèrement visible, nous restons attentifs à vos doutes et questionnements. Autorisez-vous à nous en parler.

A votre libre choix de nous contacter, de nous partager les informations que vous souhaitez au moment où c'est le plus juste pour vous. Notre rôle : ouvrir des espaces pour vous le permettre.

Echange Commanditaire

Echange Referent Handicap interne

Questionnaire des attentes

Rendez-vous téléphonique

Echange direct avec l'intervenant

Vous rendre la formation agréable // Mieux accompagner

ACCUEILLIR

Accueillir, écouter la personne et évaluer les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap
Informier et sensibiliser la personne sur les conditions d'accessibilité et d'intégration aux actions de formations.

ASSURER UNE VEILLE

Identifier, actualiser les ressources disponibles. Capitaliser les informations nécessaires à la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap.

INFORMER / SENSIBILISER

Etre personne ressource en interne sur la thématique Handicap. Informer de son rôle et de sa disponibilité. Diffuser une information actualisée notamment sur les obligations en termes d'accessibilité à la formation des PSH. Lever les freins constitués par les représentations du handicap. Sensibiliser les équipes pédagogiques.

DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE PARTENAIRES DU TERRITOIRE MOBILISABLES POUR VOUS !

ACCOMPAGNER

AVANT// Se mettre en lien avec le référent Handicap du client. Contribuer avec lui au montage de dossiers administratifs utiles. Evaluer les possibilités d'ajustements pédagogiques et d'accessibilité des bâtis, le référent handicap du client restant lead sur la gestion financière. Accompagner à la mise en place et s'assurer de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles, pédagogiques permettant l'intégration de la personne

PENDANT (avec le référent interne du client) // Assurer l'accueil dans les locaux. S'assurer le bon déroulement du parcours le plus adapté et ajuster au besoin. Sensibiliser ou orienter la personne vers les prescripteurs. Assurer le suivi de la personne. Concilier les conditions et la compensation du handicap.

APRES // Préparer le bilan Handicap & Formation avec la personne. Capitaliser sur la dimension handicap

Sandrinne PIERRE

**Identifiée Référente
Handicap depuis 2020**

Formation Référent
Handicap 2020 // 2Maréis
Consulting

06.43.80.16.73



Vous rendre la formation agréable

Faire lien & réseau autour de vous

L'expert, c'est d'abord vous. Nous vous soutenons à notre niveau. Parfois nous orientons vers les partenaires spécialisés pour trouver une solution plus adaptée.



Notre écosystème à votre service // Cartographie

AGEFIPH

> Développement de l'emploi des personnes handicapées pour l'emploi de droit commun

dont RESSOURCES HANDICAP FORMATION BRETAGNE

Thimothée JULIE
Isabelle LABOUSSE par mail
formation-bretagne@agefiph.asso.fr
ou rtf-bretagne@agefiph.asso.fr

LADAPT 29

> Expertise dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle, de formation ou de maintien dans l'emploi
10 rue Fautras 29200 BREST
02.98.43.02.01

FIPHPF

> Développement de l'emploi des personnes handicapées dans le secteur public (3FP)
Laurent FELIX
02.23.35.55.85

CDG

> Gestion des personnels territoriaux et développement des collectivités. Recrutement et maintien de l'emploi, expertise conseil et assistance.
Karine ACAS
kacas@cdg29.bzh
02.98.64.11.40

Armelle JOUANNO
ajouanno@cdg56.fr
Sylvie SOYER
sylvie.soyer@cdg35.fr
Frédéric THOMAS
frederic.thomas@cdg22.fr

CNFPT

Virginie LE DOUARIN
virginie.ledouarin@cnfpt.fr
02.97.47.92.44

MDPH 29

> Reconnaissance Travailleur Handicapé (RQTH)
contact@mdph29.fr
Cyndie.MESTRE@mdph29.fr
02.98.90.50.50

CAP EMPLOI

> Accès, maintien dans l'emploi et évolution professionnelle
02.98.80.81.00
7 rue de Kervezennec – ZI de Kergonan 29200 BREST

ESRP

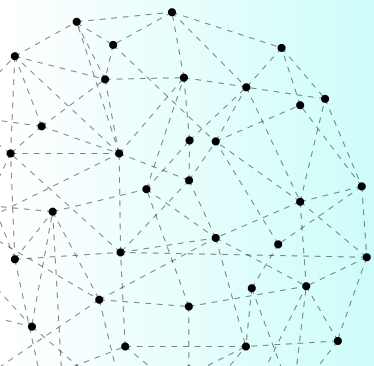
> Intégration professionnelle durable des personnes en situation de handicap, entrainer, ré-entrainer la personne au travail, former (bilan de compétences etc.)

CAPH 29

> Représentation des personnes en situation de handicap sur le finistère
<https://caph29.org>

DREETS

Stéphanie RIBOULEAU
stephanie.ribouleau@dreets.gouv.fr



Notre écosystème à votre service // Cartographie



ANVOL (EX AFDA EX URAPEDA)

> Accompagnent les personnes sourdes et malentendantes (interprétation, AVS...)

siavs29@anvol.bzh
contact29@anvol.bzh
02.98.43.02.01
02 98 41 82 65

PROMETHÉE - SAMETH

> aide les entreprises et les salariés en situation de handicap à assurer le maintien dans l'emploi.

contact@sameth29.com
02 98 80.81.05



APF FRANCE HANDICAP FINISTERE

> Défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

dd.29@apf.asso.fr
Annie 02.98.90.06.10



IPIDV

> Accompagnent les personnes handicapées de la vue

association@ipidv.org
02 98 53 53 12



SIADV

> Accompagnent les personnes handicapées de la vue
1 Impasse des Alizés
22120 HILLION
09.71.11.06.81



AAD BRETAGNE

> Accompagner les adultes touchés par une dysphasie ou des troubles complexes du langage.

06 61 76 89 93



ANLCI

> Accompagnent les personnes concernées par l'illettrisme

Hélène PESNELLE
helene.pesnelle@anlci.gouv.fr
07.64.33.13.74

MON PARCOURS
HANDICAP
.gouv.fr



**Maintenant
c'est à vous !**

Merci de répondre le plus précisément possible pour nous permettre de bien comprendre vos besoins. Tous les éléments de réponse transmis restent évidemment confidentiels. Appeler notre Référent Handicap pour le faire avec elle si besoin.

Explorons votre situation propre

Votre Nom _____

1

Votre situation particulière relève-t-elle d'une situation de handicap ?

NON

OUI

Précisez : _____

2

Handicap Moteur

Handicap Visuel

Handicap Auditif

Troubles DYS / TDAH

Ne figure pas dans cette liste : _____

Handicap Intellectuel

Handicap Psychique

Trouble d'attention

Handicap consécutif à une maladie invalidante

Quels autres partenaires doit-on contacter pour vous rendre la formation agréable ?

5

Quelles sont les coordonnées de ce référent handicap ?

Nom : _____

Téléphone : _____

3

Avez-vous contacté le référent handicap de votre entreprise pour cette formation ?

OUI

NON

4

6

A quels types de difficultés pouvez vous être concrètement confrontés durant la formation ?

- Positionnement dans l'espace
- Circulation
- Gestion du temps, organisation
- Maintien de posture physique de longue durée, efforts prolongés ou soutenus
- Déplacement seul
- Repli sur soi, intégration dans le collectif, peur du contact, du jugement
- Communication, entrée en relation
- Maîtrise du comportement (émotions, codes sociaux, réactions...)
- Concentration, fatigabilité
- Ecriture
- Lecture
- Mémorisation, assimilation
- Réaliser / Participer à certaines activités pédagogiques
- Autre :

Adaptons nos pratiques

7

De quelle aide avez-vous besoin ?

Information sur l'organisation (hébergement, repas, locaux, horaires...)

Informations sur les prises en charge

Informations sur les prises en charge

Aide à la circulation (humaine, ascenseurs, escaliers, plans inclinés...)

Aide technique (audiodescription, boucles magnétiques, sous-titrages...)

Aide humaine (tuteur, opérateur spécialisé, interface ou interprète LSF-LPC...)

Autres aides techniques spécifiques (télégrandisseur, plage braille, signalétique, table réglable...)

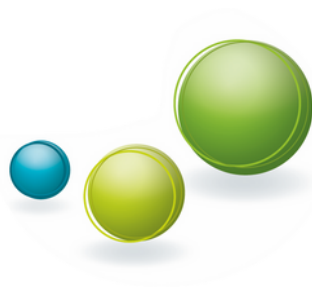
8

Une priorité en termes d'organisation à nous partager ?

9

Qu'attendez-vous particulièrement de votre formateur ? (Un point de vigilance à lui partager)





| CONTACT



L'Atelier du Développement

contact@atelierdudeveloppement.fr
www.atelierdudeveloppement.fr
06.43.80.16.73

Société à responsabilité limitée (société à associé unique) au capital de 1000,00€ créée le 1/10/2013, immatriculée 797 422 847 00013 au RCS Quimper NDA Organisme de Formation 53 29 08777 29 auprès de la DREETS de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Retrouvez nos CGV, Charte de confidentialité et Charte d'engagement Handicap sur notre site internet.